

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T41868
Adresse du site	66, Boulevard de Magenta	Hauteur	R+6 (24.4m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/08/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/08/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	27/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de ce quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G), 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 30° et 230°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3m et 10m des antennes Skydome entre 3m et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 30° < 5V/m - 230° < 5V/m 5G (3500): 30° < 4V/m - 230° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.04m (30°) et 26.19m (230°)		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes entrelacées fixées sur mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	6 Pass. des Récollets	R+3	Non	79m	<1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	6 Pass. des Récollets	R+3	Non	79m	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 66 BOULEVARD DE MAGENTA 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimut suivants :

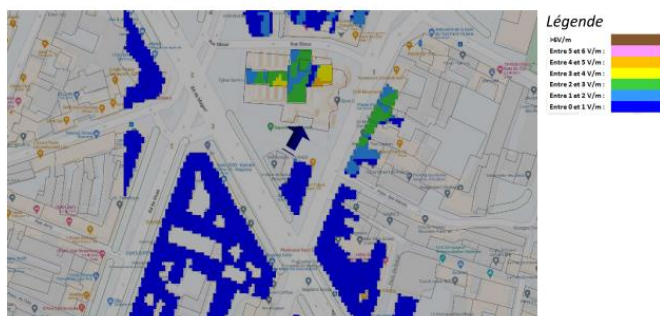
	Azimut 30°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

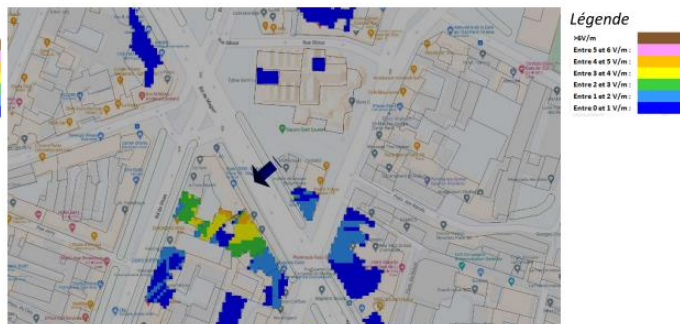
a. Azimut 30°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



b. Azimut 230°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 66 BOULEVARD DE MAGENTA 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

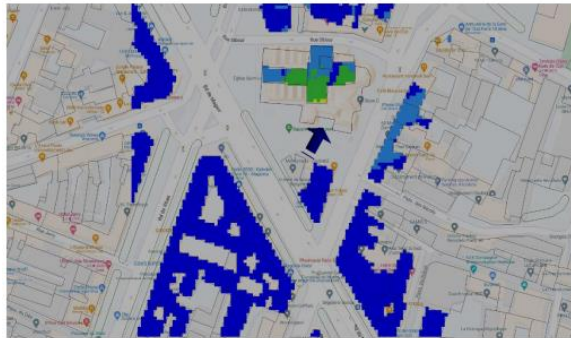
	Azimut 30°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

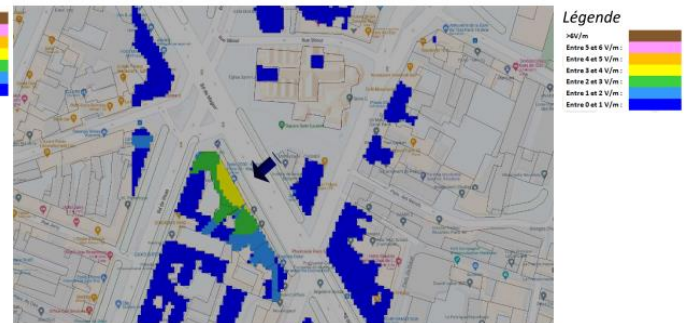
a. Azimut 30°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



b. Azimut 230°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

existant :

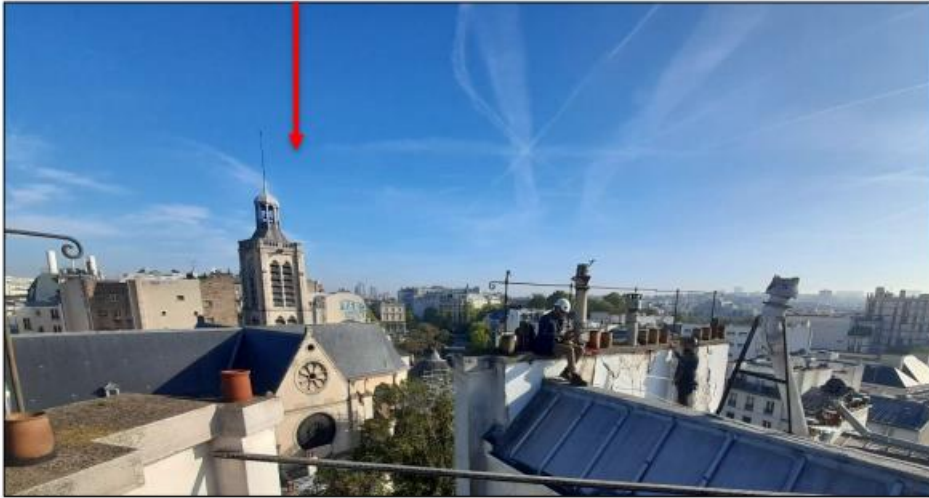


projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 230° :

